

INTÉGRATEUR D'APPLICATION

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Ingénieur d'exploitation.
- > Ingénieur intégrateur application ACC.

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

L'intégrateur d'applications assemble et fait fonctionner l'ensemble des différents composants d'une application.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Participation à la conception de la solution logicielle.
- Vérification de la compatibilité des différents composants logiciels, matériels et systèmes.
- Tests d'intégration de la solution dans les environnements techniques.
- Participation au support après mise en production.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Langages de programmation. ▪ Architectures techniques des systèmes d'information. ▪ Méthodes, outils, normes d'exploitation et de qualité. ▪ Anglais scientifique et technique.
savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les méthodes de modélisation des données et des traitements. ▪ Animer des réunions. ▪ Gérer un projet applicatif. ▪ Rédiger de la documentation.
comportements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aisance rédactionnelle ▪ Sens de l'animation

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :**CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :**

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :**EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :**

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Richesse et complexité techniques accrues.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Compétences techniques régulièrement mises à jour (formation, veille).

**Définition synthétique de l'emploi* : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.

** *Activités principales* : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.

*** *Compétences requises* : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.